

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BRICORAMA
(Eurolist)

Par courrier du 28 décembre 2007, la société civile M14 (27 avenue de la Belle Gabrielle - 94130 Nogent sur Marne), détenue à hauteur de 99,99% par Monsieur Jean-Claude Bourrelier, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 décembre 2007, à titre direct et indirect, les seuils de 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société BRICORAMA et détenir, à titre direct et indirect, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Maison du Treizième (1) qu'elle contrôle, 4 766 334 actions représentant 6 730 231 droits de vote, soit 84,32% du capital et 87,23% des droits de vote de la société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport, le 21 décembre 2007, par Monsieur Jean-Claude Bourrelier à la société M14, de 355 300 actions Maison du Treizième représentant 60,33% du capital et des droits de vote de cette société.

Le concert formé par Monsieur Jean-Claude Bourrelier, des membres de sa famille et les sociétés M14 et Maison du Treizième n'a franchi aucun seuil et détient 4 889 651 actions BRICORAMA représentant 6 951 675 droits de vote, soit 86,50% du capital et 90,10% des droits de vote de cette société (2) répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société M14	2 694 695	47,67	2 694 695	34,93
Maison du Treizième	2 071 639	36,65	4 035 536	52,30
Total Société M14	4 766 334	84,32	6 730 231	87,23
Monsieur Jean-Claude Bourrelier	73 194	1,29	146 386	1,90
Membres de la famille Bourrelier	50 123	0,89	75 058	0,97
Total concert	4 889 651	86,50	6 951 675	90,10

(1) Maison du Treizième est détenue à hauteur de 60,33% par M14 et de 39,4% par Monsieur Jean-Claude Bourrelier.

(2) Sur la base d'un capital composé de 5 652 823 actions représentant 7 715 503 droits de vote.